

PLAN D'ACTION – Secteur Bâtiment

NIVEAU 1

MOBILITE

Actions obligatoires :

- Je promeus les solutions de mobilité durable auprès de mes équipes
- Je privilégie le recours à des sous-traitants locaux

Actions volontaires :

- Je récompense le recours aux solutions de mobilité durable par mes équipes
- Si j'achète un véhicule professionnel neuf ou d'occasion, je choisis un modèle électrique ou hybride
- Je mets en place le télétravail
- Je mets en place des horaires de travail décalés
- J'entretiens et je renouvelle mes engins de chantier pour en réduire le bilan carbone en privilégiant les véhicules électriques et hybrides
- Je prévois une navette électrique pour transporter les compagnons (y compris sous-traitants) sur le chantier

DECHETS

Actions obligatoires :

- Je mets en place le tri sélectif et forme mes équipes aux bons gestes de tri
- Je demande à la société de nettoyage d'utiliser des produits d'entretien écologiques et biodégradables



- Je fais un bilan du poids de mes déchets de chantier (en kg ou tonnes par mètres carrés SHON)
- Je recherche et utilise les filières adéquates de recyclage pour l'ensemble des déchets de mon activité
- Je sensibilise mes équipes à la réduction et au tri des déchets dans les bases-vie (y compris sensibilisation à l'utilisation de contenants de vente à emporter consignés)

Actions volontaires :

- Je dématérialise la documentation
- Je réduis le parc d'imprimantes et les impressions de papier
- J'utilise autant que possible du papier recyclé pour mes documents imprimés
- Je remplace les bouteilles et gobelets en plastique par un système de fontaines et bouteilles réutilisables
- Je fixe un objectif de 5% de réduction des déchets/matériaux de chantier (ex: réduction à la source, réutilisation des emballages, tri plus sélectif des matières)

ENERGIE

Actions obligatoires :

- J'éteins les appareils électriques et leurs veilles la nuit et le week-end
- Je mets en place une première tranche d'éclairage LED dans mes locaux
- Je fournis à mes employés l'outillage de chantier qui consomme le moins d'énergie
- Je sensibilise mes équipes aux économies d'énergie dans les bases-vie (ex: éteindre les lumières et appareils non utilisés, baisser le chauffage, fermer les fenêtres)



Actions volontaires :

- Je mets en place une ventilation / climatisation à débit variable
- Je généralise l'éclairage LED à l'ensemble de mes locaux
- Je remplace le simple vitrage par du double ou triple vitrage
- Je réponds aux enquêtes d'occupants en cas de réalisation d'un audit énergétique de mon bâtiment
- Si je suis propriétaire de mes locaux, j'installe ou je vote pour des projets d'énergie renouvelable
- Je fais un suivi des consommations d'énergie dans les bases-vie

MULTI-IMPACT

Actions obligatoires :

- Je propose une variante éco-matériaux en utilisant par exemple le guide des éco-matériaux publié par le SMBP, ou à défaut, une politique d'achat responsable (ex: matériaux recyclés)
- Je sensibilise mes équipes à BD2M
- J'inscris des membres de mon équipe à au moins un événement de la démarche BD2M
- Je fais la promotion du référentiel BD2M auprès de mes donneurs d'ordre



NIVEAU 2

MOBILITE

Actions obligatoires :

- Je privilégie les réunions en visioconférence pour limiter les déplacements
- Je mets à disposition de mes équipes au moins une alternative bas carbone pour leurs déplacements professionnels (ex : carte de transport en commun, abonnement MonaBike, vélos en libre partage, abonnement Mobeo, véhicule électrique)
- Je propose à mes clients des solutions privilégiant les matériaux produits dans les environs
- J'optimise l'acheminement des matériaux pour réduire au maximum le nombre de rotations

Actions volontaires :

- Je prends en charge une partie ou l'intégralité de l'abonnement aux transports en commun des collaborateurs
- Je verse une prime aux collaborateurs qui souhaitent acquérir un vélo ou un véhicule électrique/hybride
- Je privilégie les entreprises locales pour mes achats de biens, équipements et services, afin de réduire les déplacements
- Je fais le choix d'une énergie moins carbonée pour les engins de chantiers

DECHETS

Actions obligatoires :

- J'installe un collecteur de mégots à l'entrée de mon bâtiment et je sensibilise mes employés à ne pas jeter leurs mégots dans la rue ou les bouches d'égout (non applicable en cas d'interdiction de fumer)



- Je mets en place un système de bouteilles/carafes, de verres réutilisables et de lave-vaisselle pour les visiteurs et les réunions
- Si je fais traiter mes déchets à l'extérieur de Monaco, j'établis mes dossiers de transferts transfrontaliers des déchets
- Si j'ai une cantine ou un restaurant, je lance une démarche de réduction du gaspillage alimentaire
- Je réalise une estimation des déchets en amont de mon chantier et j'établis un bilan en fin de chantier avec des pistes d'amélioration (ex: approvisionnement optimisé, calepinage, réemploi des matériaux de déconstruction)

Actions volontaires :

- Je fais faire un bilan de ma production de déchets et j'identifie des premières actions de réduction à la source
- Je mets à disposition de mes équipes des contenants et couverts réutilisables pour réduire les emballages jetables de la vente à emporter
- Je fixe un objectif de 10% de réduction des déchets/matériaux de chantier (ex: réduction à la source, réutilisation des emballages, tri plus sélectif des matières)

ENERGIE

Actions obligatoires :

- Dans les bureaux et parties communes, je fixe des consignes de température économes en énergie (19°C en hiver et 26°C en été)
- Je choisis des équipements économes en énergie pour les bases-vie
- Je m'assure de la bonne étanchéité à l'air du bâtiment (soit en adaptant une démarche de qualité soit en prévoyant des tests de perméabilité à l'air intermédiaires dans mes cahiers des charges)

Actions volontaires :

- J'utilise des minuteurs, détecteurs de présence, horloges pour automatiser l'arrêt de l'éclairage.



- Je remplace les portes et les fenêtres vétustes pour des solutions plus isolantes
- J'allonge au maximum la durée de vie de mes objets et équipements
- Je sensibilise mes collaborateurs aux éco-gestes numériques
- Je mets en place un interrupteur de coupure générale sur mes chantiers

MULTI-IMPACT

Action obligatoire :

- Je donne des séances de sensibilisation sur des thématiques techniques aux encadrants des compagnons et/ou aux compagnons (ex : comment assurer une bonne étanchéité à l'air du bâtiment, ...)

Actions volontaires :

- J'invite mes équipes à signer le Pacte Individuel
- Si j'ai une cantine ou un restaurant, je privilégie les fruits et légumes locaux et de saison et propose des options végétariennes dans mon menu
- Je participe aux Commissions d'évaluation BD2M